FOCUS

Allonger les rotations – Diversifier les assolements

La protection des cultures doit être raisonnée en cohérence avec l'ensemble du système de production. En effet, plusieurs leviers identifiés comme majeurs pour rendre le système de culture moins vulnérable aux bioagresseurs (assolement et succession culturale, travail du sol …) ont des incidences sur différentes performances de l'exploitation (économique et environnementale) ainsi que sur l'organisation du travail, à l'échelle annuelle et pluriannuelle.
Le revenu de l'agriculteur provenant de la vente de ses productions, la construction de l'assolement répond donc en priorité à un objectif économique. Cette construction est également conditionnée à des contraintes propres à l'exploitation (surfaces disponibles et structuration du parcellaire, possibilité d'échanges de parcelles, potentiel pédoclimatique, maîtrise technique, niveau d'équipement, organisation du travail, gestion des aléas techniques et économiques, etc.) ainsi qu'à des contraintes plus externes (évolution et consolidation des marchés et des filières, présence de débouchés accessibles et rentables, accompagnement technique, cadre réglementaire imposé ou choisi, dispositifs incitatifs, perspectives de progrès dans la rentabilité, etc.).
La diversification des assolements peut être abordée de plusieurs manières, selon les contextes et objectifs des exploitants :

- Pour construire un système plus robuste face aux bio-agresseurs,
- Par l'optimisation de la gestion de l'interculture pour réduire la pression de bio-agresseurs sur la culture suivante,
- Pour réduire les usages de produits phytosanitaires,
- Pour introduire un atelier animal ou alimenter une filière locale de production animale,
- Pour développer de nouveaux débouchés durables.

Chacune de ces 5 entrées fera l'objet de fiches spécifiques dans le contrat de solution. Il y a bien évidemment un grand nombre d'éléments qui se recoupent au travers de ces différentes entrées, mais cette structuration permet d'approcher la thématique de la diversification sous un angle plus opérationnel et plus en lien avec les stratégies et les situations de productions des exploitants. Les conditions de réussite, freins et points de vigilance seront abordés dans ces fiches spécifiques.

Etat des lieux

Tous les producteurs qui conduisent des cultures assolées renouvellent ces réflexions en amont de chaque nouvelle campagne culturale, de sorte qu'à part les exploitations exclusivement en cultures pérennes (vigne, arboriculture, prairies permanentes) on peut considérer que la construction d'un assolement concerne la très grande majorité des agriculteurs français.
En n'abordant la question que d'un point de vue « assolement », le traitement croisé des données du RGA 2010 et des enquêtes pratiques culturales de 2011 nous révèle que dans les années 2010/2011 les 8 cultures « majoritaires (blé tendre, blé dur, orge, colza, tournesol, pois protéagineux, maïs fourrage, maïs grain, betterave sucrière, pomme de terre) occupent 66 % des terres labourables (12,4 millions d'hectares sur les 18,7 millions d'hectares de terres labourables).

Si l'on considère la diversification plutôt sous l'angle de la rotation des cultures, l'exploitation des enquêtes faites par le Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation révèle en effet une très grande diversité des successions de cultures pratiquées en France (plus de 5000 !), reflet des conditions pédoclimatiques des différentes régions françaises, de l'existence de filières structurées localement et, enfin, des choix stratégiques individuels des exploitations agricoles (Jouy et al, Perspectives Agricoles n°426, octobre 2015).

Malgré cette très grande diversité des successions, les rotations « courtes » occupent toujours une grande partie de la SAU. Certaines rotations « phares » ne combinent par ailleurs que des cultures semées à l'automne, et la diversité des rotations pratiquées est très variable d'une région à l'autre.

Actions proposées

Renforcer l'état des lieux autour de la diversité des rotations et des assolements :

- Compléter les analyses disponibles et croiser avec les données des enquêtes pratiques culturales pour proposer des références régionalisées en matière de rotations types, en filières grandes cultures et polyculture élevage,
- Valoriser les données des enquêtes pratiques culturales, de la filière et des instituts techniques pour faire un état des lieux en filière légumière, de plein champ notamment,
- Diffuser une synthèse des connaissances disponibles sur l'impact des rotations sur les principaux bioagresseurs,
- Mettre à disposition des fiches solutions autour des thématiques précitées.
- Proposer une série d'indicateurs caractérisant la diversité des assolements/rotations au sein de chacune de ces fiches, et établir des références permettant la comparaison à un instant donné et l'évaluation de la progression dans le temps,
- Adapter les outils existants et facilement utilisables par les professionnels pour permettre d'évaluer le niveau de diversité des systèmes et leurs performances, notamment en termes de consommation de produits phytosanitaires.

Engagements des acteurs pour le déploiement

Acta - les Instituts techniques pour la Recherche appliquée : contribuer aux documents supports nécessaires au diagnostic et la conception des rotations, proposer des services ou outils d'aide à la conception de systèmes de culture.

Coop de France/FNA : soutenir nos réseaux dans le développement et la structuration de nouvelles filières permettra de valoriser les produits collectés. Promouvoir, au travers du conseil en culture et des expérimentations, l'accompagnement des agriculteurs dans la diversification de leur assolement.

APCA : diffuser les documents supports, accompagner les agriculteurs dans la modification de leur assolement.

UFS : proposer des espèces végétales adaptées à la lutte contre les bioagresseurs pour les intercultures.